



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Taiwan

Question écrite n° 74474

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les condamnations à mort à Taiwan. En effet, au moins dix-sept personnes ont été exécutées dans le courant de l'année 2000 et les tribunaux continuent à prononcer des peines capitales. En outre, les lois qui prévoient la peine de mort pour toute une série d'infractions n'ont toujours pas été modifiées. Il demande donc ce qu'il entend faire sur le plan international afin de remettre en cause cette politique.

Texte de la réponse

La peine de mort est encore en vigueur à Taiwan où ont eu lieu 32 exécutions en 1999, 17 en 2000 et 10 en 2001. Le débat sur ce thème est très vif sur l'île. Si la majorité de la population se déclare en faveur de cette pratique, les partis politiques et les chercheurs sont plus divisés. Après son élection en mars 2000, M. Chen Shui-bian avait fait part de son intention de modifier la législation en vue d'améliorer la protection des droits de l'homme à Taiwan. En mai 2001, le ministre de la justice, M. Chen Ding-nan s'est engagé à procéder par étapes. En juillet 2001, il a été décidé d'interdire l'application de la peine de mort aux mineurs de moins de dix-huit ans. En janvier 2002, l'assemblée législative a aboli la loi de 1944 sur le contrôle et la punition du banditisme qui imposait de façon obligatoire la peine de mort pour les auteurs de crimes violents (enlèvements, vols organisés, etc.). Les juges disposent désormais d'une plus grande marge d'appréciation pour tenir compte des circonstances dans leurs décisions. Au-delà, une réforme du code pénal est envisagée. Depuis juin 1998, l'Union européenne dispose d'orientations fixant le cadre de sa politique en vue de l'abolition de la peine de mort en matière de droits de l'homme. L'UE dépose chaque année à la Commission des droits de l'homme une résolution appelant à l'abolition de la peine de mort. Une telle initiative a à nouveau été prise lors de la 58e session de cette commission (18 mars - 26 avril 2002).

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74474

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1616

Réponse publiée le : 6 mai 2002, page 2316